



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

**Destinataires : rubriques "sociale"**

**Objet : lutte contre la vie chère**

La lutte contre la vie chère est à la fois un objectif de l'action syndicale pour préserver le pouvoir d'achat des fonctionnaires des salariés et une exigence de justice sociale car ses résultats bénéficient à l'ensemble de la population.

Face aux grèves et manipulations qui se déroulent depuis plusieurs semaines à Mayotte, la FAEN demande au gouvernement d'intervenir sans délai pour créer les conditions d'une baisse des prix dans le 101<sup>ème</sup> département français. La FAEN soutient l'action engagée dans ce but par le **Syndicat Autonome des Enseignants de Mayotte** et ses responsables.

Afin d'assurer le même pouvoir d'achat à tous les fonctionnaires sur l'ensemble du territoire national, la FAEN demande au gouvernement d'agir en tant qu'employeur direct en créant un index correcteur de traitement à Mayotte, comme il en existe un dans les quatre autres départements d'outre-mer, afin d'y compenser le surcoût de la vie.

Pour atteindre ces objectifs la FAEN demande l'ouverture de négociations à Mayotte, sous la responsabilité du représentant de l'Etat : le préfet.

Seules de telles négociations concernant à la fois la lutte contre la vie chère et la mise en place d'un index correcteur de traitement sont susceptibles d'apaiser durablement les tensions sociales qui, de façon récurrente frappent Mayotte.

Paris le 11 octobre 2011

**Contact : Alexandre AHLIN 06 72 88 02 57**